

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17/06/2021

Dossier complet le :

17/06/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0198

1. Intitulé du projet

Installation d'un mouillage au droit de la Villa Las Brisas

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI LAS BRISAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MURRAY, Gaston, Gérant

RCS / SIRET

3 2 9 | 3 4 0 | 5 4 1 | 0 0 0 | 1 3

Forme juridique

SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
9° Infrastructures portuaires, maritimes et fluviales. d) Zones de mouillages et d'équipements légers.	Création d'un mouillage unique pour un bateau au droit d'une villa

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'arrêté 248/2020 de la préfecture est venu préciser que l'amarrage dans la zone de posidonies pour les navires de plus de 24 m était interdit. L'arrêté a délimité une zone notamment au droit du cap St Pierre à St Tropez.

La SCI Las BRISAS souhaite mettre en place une solution de mouillage écologique pour pouvoir amarrer un navire au droit de la propriété.

Le bateau que la société souhaite faire mouiller pourra aller jusqu'à 33 m.

Les coordonnées d'implantation du point d'ancrage seront donc les suivantes :

- 43°16'42.61" N
- 06°40'26.13" E

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est le suivant :

- Permettre de mouiller un navire durant la saison estivale en respectant l'arrêté 248/2020 .
- Préserver les zones de posidonies en installant un mouillage écologique dans une zone sableuse.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consisteront en :

1. Une reconnaissance préalable permettra de confirmer la position de l'ancrage au regard de la zone sableuse visée
2. Envoyer des plongeurs pour ficher deux ancrs à bascule dans les zones de sable
3. Mettre en place un bipode pour liaisonner les deux ancrs à bascule.
4. Approvisionner la ligne de mouillage sera amenée et la maniller sur le bipode.

La ligne de mouillage sera constitué d'une chaîne qui reliera le bipode au coffre sur lequel s'amarre le bateau. Une bouée de surface permettant d'éviter le ragage du fond par la chaîne sera installée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Chaque saison, de mai à octobre, le navire de la propriété pourront venir s'amarrer de façon temporaire.

Il n'est pas prévu que le navire reste au mouillage lors que les conditions de mer ne seront pas favorables. Le navire dispose d'une place au port de St Tropez.

En fin de saison, la chaîne et les bouées seront retirées et transportées à terre où elles seront nettoyées à l'eau claire avant stockage jusqu'à la prochaine saison. Seuls les ancrages dans le sable resteront à l'année.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime.

Il n'est pas prévu de dossier au titre de la loi sur l'eau (rubriques 4.1.2.0. de l'article R214-1 du Code de l'environnement).

En effet, le coût des travaux est très inférieur au seuil de déclaration (travaux estimé à 25 000 €)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise au sol de l'ancrage : bipodes plus les deux ancrés Diamètre du coffre en surface (déposée hors saison) :	1 m ² Ø = 1 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Cap St Pierre

Commune de Saint Tropez

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 3° 16' 42 " 61N Lat. 0 6° 40' 26 " 13E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet se situe à proximité du site Natura 2000 de la Corniche varoise FR 930624, situé à 0.3km du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En période de travaux, le projet perturbera de manière temporaire (1 journée) le milieu marin au moment de l'installation des deux ancres. En période d'exploitation, le projet protégera la biodiversité existante en évitant le mouillage des bateaux dans les zones d'herbier de posidonies. il est à noter que le choix s'est porté sur un ancrage écologique et non un ancrage par corps morts pour éviter les problèmes de réfraction de la houle qui peuvent déchausser les herbiers.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors du périmètre des zones natura 2000. Il est situé à 0.3 km du site le plus proche. Compte tenu de cet éloignement et de l'ampleur particulièrement limité du projet, celui-ci n'aura pas d'incidence sur les sites Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	S'agissant d'une demande d'occupation du domaine public maritime, l'ensemble de l'installation sera démontable et pourra être retiré au terme de l'AOT obtenu. Il n'y a donc pas de "consommation" d'espaces.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le navire étant un navire privé de moyenne plaisance il n'entraîne de modification de trafic ou de déplacements de population. Par ailleurs, il convient de noter que la SCI Las Brisas mouille depuis de nombreuses années au droit de sa propriété. Il ne s'agit donc pas d'un changement d'usage.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase chantier sera génératrice de peu de nuisances sonores, du fait de la technologie employée et du temps très limité (1 à 2 jours). Quoiqu'il en soit, l'entreprise organisera son chantier de façon à respecter la législation en vigueur et à réduire au maximum les nuisances (adaptation des matériels et des modes opératoires, etc.) afin de limiter les nuisances sonores susceptibles d'impacter la mégafaune marine.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La phase de travaux sera susceptible de générer des déchets, qui seront triés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les déchets recyclables seront envoyés vers des filières agréées, - les autres déchets seront acheminés vers des centres de traitement agréés. <p>En période d'exploitation, le projet n'engendrera pas de déchets solides.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'existe aucun projet défini situé à proximité du secteur d'étude

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Compte tenu de l'impact limité du projet sur l'environnement, aucune mesure compensatoire n'est envisagée. En phase de travaux, les mesures suivantes seront mises en œuvre:

- mesures régulières de turbidité
- arrêt des travaux en cas de turbidité trop importante

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de création d'un mouillage unique pour un bateau au droit d'une villa répond à une logique de pérennisation du mouillage préconisé par l'arrêté 248/2020 dans le but de préserver les herbiers de posidonies.

Par ailleurs, il s'agit d'un mouillage unique saisonnier pour une unité de moyenne plaisance disposant d'une place au port de St Tropez.

Les incidences du projet sur l'environnement seront extrêmement limitées.

Ainsi, il ne semble pas nécessaire qu'une étude d'impact soit réalisée pour la mise en place de ce mouillage écologique.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

